

Locaux de restauration

NOS TRACTS

Posté par :

Publié le : 27/2/2020 20:00:00



Il en aura fallu du temps. Suite à la baisse de qualité de la prestation au R.I.E. associée à l'augmentation du droit d'entrée, de très nombreux agents souhaitaient pouvoir déjeuner dans des locaux de restauration aménagés à cet effet.

Nous avions saisi sur ce sujet le Président du Conseil départemental en novembre 2018. Sans aucune réponse, nous avons demandé une intervention juridique à notre avocat, qui a obtenu en août 2019 la réponse suivante : "Le Département étudie actuellement les évolutions à même de concilier le respect à la lettre de la réglementation..."

Quinze mois plus tard, vous allez enfin pouvoir bénéficier de locaux pour déjeuner tranquillement à l'Hôtel du Département (la cafétéria et à l'emplacement de l'ancien RIE de l'Aréna), et pour le Salvador et l'Extension dans les anciens restaurants administratifs.

[Lire la suite...](#)